



Conception & impression : service Communication de la Ville de Dieppe — 2015

# AVIM

Aide aux Victimes  
Informations  
Médiations

Association d'accès  
au droit et d'aide aux victimes

13, rue de la République 76200 Dieppe  
Tél. & fax : 02 35 82 01 19  
avim76@orange.fr

**AVIM** c'est un accueil  
confidentiel et gratuit

- Si vous êtes préoccupé par une difficulté d'ordre :  
**familiale / financière / sociale / juridique / pénale**
- Si vous avez été victime d'un :  
**cambrilage / accident / vol / d'une escroquerie / de violences morales ou physiques**

**AVIM** vous propose :

- **une écoute** privilégiée
- **une information** concernant vos droits et vos devoirs
- **une orientation**, si nécessaire, vers des services adaptés à vos besoins (police, gendarmerie, avocat, notaire, services sociaux, conciliateur...)

## Permanences (sans rendez-vous)

Renseignements au 02 35 82 01 19

### Dieppe

- Tous les mardis et jeudis de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30.

### Le secrétariat est ouvert

- Les lundis, mardis et jeudis de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures
- Le mercredi de 9 heures à 12 heures
- Le vendredi de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 16 heures

### Neufchâtel-en-Bray (mairie)

- Les 1<sup>er</sup> lundis et 3<sup>e</sup> mercredis du mois de 14 h 30 à 16 h 30.

### Eu (pavillon Michelet, place du Champs de Mars)

- Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois de 9 h 30 à 11 h 30.

### Forges-les-Eaux (mairie)

- Les 3<sup>e</sup> jeudis de chaque mois de 14 h 30 à 16 h 30.

### Gournay-en-Bray (Maison Roger Cressent, rue Georges-Heuillard)

- Les 1<sup>er</sup> jeudis de chaque mois de 14 h 30 à 16 h 30.

### Envermeu (Maison des services)

- Les 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30.